

Les mille sources de la Colère

N° 132

AVRIL 2020

EDITO

La crise sanitaire du Covid19 met en exergue les carences de gestion de l'État et la destruction systématique du système de santé, marqué au fer rouge par les adeptes du tout privatisé et du tout rentable. Le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont précédé, ont baissé sans vergogne leur pantalon devant les lobbies et tous ceux qui réclament toujours moins d'impôt pour faire exploser leur capital. Mais voilà, la santé, comme, entre autres, l'éducation, le transport, les services publics en général, ne sont pas des marchandises et n'ont pas à être rentables. Quand l'hôpital tousse la France s'enrhume. Sauf que là, on a dépassé le stade du rhume.

Passons sur le cas de la précédente Ministre de la Santé et son déni de cataclysme annoncé. Pour se rassurer, on pouvait penser que son successeur ouvrirait les yeux. Perdu ! A peine nommé, il n'a voulu s'attacher qu'à tenter d'apaiser la colère du personnel hospitalier en lançant une enquête sur le mal-être des soignants. Comment repousser le problème ad vitam æternam. Quelques jours plus tard, le 25 février, il affirmait que, l'épidémie étant à nos portes, il était normal d'avoir beaucoup d'alertes et que « nous préparions l'ensemble des dispositifs de veille sanitaire et d'intervention, en ville comme à l'hôpital, dans l'hypothèse où l'épidémie viendrait ». Vous avez bien lu : dans l'hypothèse. Comment faire quand l'exécutif d'une Nation se voile les yeux, se veut rassurant, presque en disant qu'un virus s'arrêtera de lui-même sur notre ligne Maginot ? Mais le problème, c'est qu'elle est privatisée ou vouée aux gémonies, notre ligne Maginot.

69.000 lits d'hospitalisation supprimés entre 2003 et 2017, 4 172 de mieux en 2018. Alors quand ça coince dans le Grand-Est ou en Île de France, on trimballe quelques trop rares malades en hélico ou en TGV. En France, le train-ambulance existait depuis la grande guerre. En 2014, la SNCF en possédait encore, des voitures de 40 places, elles ont été ferrailées depuis. Est-il besoin d'en rajouter ?

Un peu, alors : Gérard Darmanin lance le 30 mars son grand appel à la solidarité nationale. On croit encore rêver, un poisson d'avril raté. Le 2 avril, il remercie les agents de la DGFIP pour leur engagement. Il y a quelques semaines, lui et son équipe voulaient vendre les missions de la DGFIP à la découpe, voilà qu'elles redeviennent essentielles et régaliennes aux yeux du gouvernement pour sauver le fonctionnement de l'État et l'économie en déroute.

Une fois encore, nos collègues répondent présents pour assurer leurs missions, présents mais pas inconscients : Si les agents et les cadres ont assimilé depuis longtemps l'importance de leur travail, il ne doit pas être assuré à leur détriment, la protection et la santé sont les vraies priorités. A la DGFIP, également, tous constatent un manque criant de moyens. Comment travailler si les ordinateurs ne sont pas disponibles, si les serveurs ne sont pas à même de supporter les flux ? Une logique d'économie à la petite semaine. Partout les mêmes conséquences, sauf que notre métier n'est pas de sauver des vies mais de s'assurer que l'État aura les moyens de fonctionner.

Le gouvernement ordonnait un hôpital rentable, rognait sur toutes les dépenses publiques, ne voulait pas trouver 7 milliards pour sauver nos retraites. Cette crise va lui coûter beaucoup plus cher. Un simple stock de masques aurait certainement permis de viser un confinement moins dur pour l'économie. C'est le problème du capitalisme effréné, le profit à très court terme. Ce n'est pas l'argent qui manque, c'est la volonté, et, ce qui est encore plus écoeurant, l'envie.

Honnête, la fée du logis?

Ce 31 mars, nous étions alerté que le personnel assurant le nettoyage du CFP de Brive était renvoyé au charbon, pardon, au savon, mais sans équipement de protection. Quelques mails plus tard nous apprenions du médecin du travail que, pour leurs tâches, le port de protection n'était pas nécessaire.

Pour montrer pattes blanches, leur employeur faisait parvenir à notre direction l'étiquette du produit d'entretien utilisé, répondant aux exigences posées par la médecine de prévention. OUFFFFF

Sauf que...le grand ménage reprenait le 1er avril et que le produit virucide serait disponible, au mieux, le 3 avril pour les petites mains à peine gantées et non masquées.

L'alcool NON, l'eau savonneuse OUI!

J'ai déjà donné

«La meilleure prime qu'on puisse donner aux soignants, c'est de respecter les gestes sanitaires». Comment ne pas saluer cet élan du cœur de Gérard Darmanin sur BFM le 18 mars dernier ? En luttant contre l'évasion fiscale, on pourrait en acheter des respirateurs, en conserver des lits, en embaucher du personnel soignant, encore mieux qu'une prime! Si le cordon sanitaire a son importance, il faut admettre que le personnel hospitalier ne serait pas non plus contre une petite pièce, il faut bien manger aussi, même pour moins de 200 €. Un indice ? Le gel du point.

Tes enfants tu bâillonneras

Le 27 mars, la DG envoyait aux cadres les 12 commandements du télétravailleur : Adoptez une tenue de travailleur, donc pas de pyjama, prévoyez de la lumière, posez les pieds au sol (mais pas en pantoufles), alternez les tâches (facile à la maison), et surtout du calme, oui, du calme. « Les parents travaillent, les enfants jouent dans leur chambre ou suivent leurs cours à distance ». Il n'était pas écrit quelque part que, quand on devait garder ses enfants, on n'était pas éligible au télétravail ? Se mettre dans les baskets d'un prof n'est déjà pas une sinécure, s'il faut travailler en même temps cela devient mission impossible, et comme on ne peut pas sortir acheter de ruban adhésif dans les magasins pour assurer le silence, cela se complique.

La minute du Docteur Cyclopède

Le virus s'attrape de face, venez au travail à reculons ! Étonnant, non ?

Ne tirez pas sur le corbillard

La campagne d'impôt sur le revenu doit commencer le 20 avril. La grande nouveauté, concoctée avant la pandémie, est que « l'absence de dépôt explicite de déclaration vaudra désormais déclaration ». Rappelons que le principe du consentement à l'impôt s'oppose, à l'origine, à l'absolutisme du souverain en matière fiscale et qu'il figure dans l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Impôt prélevé à la source, déclaration tacite: il est où, mon consentement chéri ?

La déclaration sera alors automatiquement validée par l'administration, sans action de la part du contribuable qui ne l'aura peut-être pas reçue, qui n'aura peut-être pas d'accès à internet, ou qui sera peut-être décédé. Avant on faisait voter les morts, maintenant on les fait déclarer.

Le masque de nerfs

Dans sa grande sagesse légendaire, le gouvernement nous a certifié que le masque n'était absolument pas nécessaire. Puis le temps et le Covid19 faisant leur œuvre, on s'est dit que, dans certaines occasions, pourquoi ne pas l'utiliser ? Tout ça pour finir par préconiser le port du masque obligatoire pour tous et toutes car ce satané virus ne suit pas les prédictions de notre gouvernement, un monde !

De précieuses semaines perdues. Y'en a quelques-uns qui méritent de finir aux fers...

Merci à vous

Merci à vous, collègues non confinés, collègues sur le pont, filière fiscale comme gestion publique, informaticiens, services communs, collègues de la direction, d'avoir gardé la boutique, peut-être au risque de votre vie. Merci aux télétravailleurs, bon courage à toutes et tous ! Et surtout, restez chez vous !

Habituellement, le MSDLC est préparé, corrigé et validé par les membres de la commission exécutive présents lors de leur réunion mensuelle.

Celui-ci n'échappe pas à la règle: il a simplement été conçu à distance.

Pour nous contacter pendant le confinement : cgtddfip19@gmail.com

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgifp.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30